AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

N° 57 - JUIN 1965/24
4e supplément
AVEYRON - LOZÈRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les conditions climatiques (pluies jusqu'au 9 juin, puis chaleur) et le stade végétatif des pommes de terre sont tels qu'il y aura des possibilités de contamination dès les prochaines pluies.

Il est donc nécessaire d'effectuer un traitement anti-mildiou à la réception du présent avis. Ceci notamment dans les cultures qui ont atteint ou dépassé 20 cm de hauteur. Utiliser :

- Bouillies bordelaise et bourguignonne, Sulfate basique de cuivre, Oxychlorure de cuivre, Oxydes cuivreux : 500 g de cuivre métal
- Zinèbe : 200 g
- Manèbe : I60 g
- Phaltane : I50 g
- Association de zinèbe et de cuivre, Association de zirame et de cuivre : doses homologuées pour chaque spécialité commerciale.

Ajouter un insecticide à la bouillie anticryptogamique pour lutter contre le Doryphore. Employer :

Pulvérisation :

- Arséniate de plomb : I70 g d'arsenic
- Arséniate de chaux : I40 g d'arsenic
- Arséniate d'alumine naissant : I20 g d'arsenic
- Roténone : 10 g
- D.D.T. : 50 à 80 g
- D.D.D. : 75 g
- Chlordane : I00 g
- Lindane : 8 g
- Dieldrine : I0 g
- Camphènes chlorés : I50 g
- Heptachlore : 60 g
- Endosulfan : 35 g
- Azinphos éthyl : 40 g
- Azinphos méthyl : 40 g
- Phosphamidon : 30 g
- Carbaryl : 75 g

Poudrage :

- Roténone : I00 g de matière active à l'ha
- D.D.T. : I500 g de matière active à l'ha
- Chlordane : I250 g de matière active à l'ha
- Lindane : I00 g de matière active à l'ha
- Dieldrine : I20 g de matière active à l'ha
- Camphènes chlorés : I500 g de matière active à l'ha
- Heptachoore : 750 g de matière active à l'ha
- Endosulfan : 600 g de matière active à l'ha
- Carbaryl : I00 g de matière active à l'ha.

RECTIFICATIF

Dans notre Edition spéciale : Produits pesticides homologués au 1er janvier 1965, lire à la page 3, paragraphe C, rubrique Doryphore poudrage :

Carbaryl 1000 g de matière active à l'hectare
au lieu de :
Carbaryl 100 g de matière active à l'hectare.

BLACK-ROT - MILDIOU

Réaliser un nouveau traitement sur le vignoble.

A Montpellier le I6/6/I965

L'Inspecteur : P. BERVILLÉ

Les Contrôleurs : LL. TROUILLON M. BEZUT

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon - Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 162